



## L'Edito du Cercle

### L'épargne doit-elle être nationalisée ?

L'Etat n'ayant plus les moyens de sa politique à la tentation de mobiliser l'épargne des Français afin de se donner de nouveaux leviers d'actions. Le premier levier d'action vise à encourager la consommation des ménages à travers le maintien de faibles taux d'intérêt et l'augmentation des prélèvements. Le second permet à l'Etat de déterminer l'utilisation de l'épargne, le logement, l'industrie... Ainsi, parmi les propositions des candidats à l'élection présidentielle figurent la création d'une ou plusieurs banques publiques d'investissement, la création d'un Livret d'épargne industrie et le doublement du plafond du Livret A ou du Livret de développement durable. L'épargne courte des Français est ainsi appelée à financer l'économie. L'Etat supporte ainsi, en lieu et place des acteurs financiers, le coût de transformation. Il n'est pas certain que l'épargnant et le citoyen sortent vainqueurs de cette politique. Il n'y a aucune garantie que l'allocation de l'épargne soit optimale. Dans un passé pas si lointain, le contribuable a du éponger quelques sinistres associés à des politiques publiques d'investissement (déboires du Crédit Lyonnais il y a quelques années, par exemple). Afin d'améliorer le financement des entreprises, il conviendrait de mettre en phase les besoins de l'économie en financement long et l'épargne des Français en encourageant une détention plus longue. Il faudrait également faciliter l'accès direct des entreprises et, en particulier, des PME aux ressources longues, obligataires ou actions. La place de Paris est microscopique par rapport à celle de Londres ou de New York pour les PME désireuses de diversifier leurs financements. Il y a un véritable défi à relever en la matière et selon la dernière enquête du Cercle des Epargnants les Français n'y sont pas opposés considérant majoritairement qu'il est logique que l'Etat favorise la constitution d'une épargne longue.

## L'Actualité

### Le sondage du Cercle en ligne

Vous pouvez retrouver tous les résultats de la dixième enquête du Cercle des Epargnants réalisée avec le concours du CECOP et de Generali « les Français, l'épargne et la retraite » sur le site Internet du Cercle à la rubrique « Sondage ».

### Fourmis ou cigales ou tout simplement normands ?

Les Français figurent en tête en matière de taux d'épargne au sein de l'Union européenne avec un taux supérieur à 17 %. Néanmoins, il faut relativiser ce taux car il comprend tout à la fois l'épargne financière et les remboursements en capital des emprunts immobiliers. Ces derniers ont eu tendance à s'accroître avec l'augmentation des biens immobiliers quand l'épargne financière stagne voire diminue. Il faut noter que selon le sondage du Cercle, 52 % des Français n'ont pas l'intention, en 2012, de puiser dans l'épargne ou d'accroître leur effort d'épargne. Plus des trois quarts des sondés ne souhaitent pas souscrire un nouveau produit financier. L'attentisme et la prudence sont de rigueur cette année.

### « Retraite », vous avez dit « retraite » !

Avant le chômage, l'assurance-maladie, avant la dépendance, la retraite est le grand sujet de préoccupation des Français. Ils sont 54 % à estimer qu'il faille assurer son financement pour les prochaines années. Toutes les générations placent ce sujet en première priorité. Ce sont les 35/49 ans à 59 % qui considèrent cette question comme prioritaire. Les détenteurs de Plan d'Epargne Retraite Populaire et de contrat d'assurance-vie ne sont pas plus détachés face à la question du financement des retraites car ils jugent cette question prioritaire à 60 %.

### Les jeunes actifs et les travailleurs indépendants votent pour l'épargne-retraite

Un peu plus d'un Français sur deux déclarent épargner afin de préparer leur future retraite, (53 % en 2012 contre 54 % en 2011). S'il est assez logique que ce taux soit plus élevé parmi les ménages les plus aisés (70 % des sondés ayant plus de 4500 euros de revenus mensuels épargnent pour leur retraite), il faut souligner que 59 % des jeunes actifs de 25/34 déclarent mettre de l'argent de côté pour leur retraite. Ils considèrent que le système actuel ne leur permettra pas d'avoir via la répartition une couverture vieillesse suffisante. Ils comptent, à ce titre, comme les plus favorables à l'instauration d'un système mixte répartition/capitalisation. Leur positionnement en la matière est assez proche des travailleurs indépendants.

### Quel avenir pour le Plan d'Epargne Retraite Populaire ?

Le PERP fête sa huitième année sans trop savoir si son destin est derrière ou devant lui. Avec un peu plus de 2,2 millions de contrats et un encours de 7 milliards d'euros, ce produit demeure entre deux eaux. La Cour des Comptes, tant dans son rapport sur la Sécurité sociale en 2011 que dans celui sur l'Assurance-vie, demande une relance de l'épargne retraite avec à la clef un accès plus équitable en citant en exemple la réforme Riester en Allemagne. Selon le dernier sondage du Cercle, 10 % des Français déclarent avoir un PERP et 80 % ne souhaitent pas en souscrire un prochainement. Si les souscripteurs se situent surtout parmi les Français ayant des revenus de plus de 3000 euros par mois et parmi les cadres supérieurs, la propension à souscrire un plan d'épargne retraite individuelle est la plus élevée chez les jeunes actifs de moins de 35 ans et parmi les revenus modestes.



## LA LETTRE D'INFORMATION DU CERCLE DES ÉPARGNANTS

## L'Actualité

### Assurance-vie : qui désépargne ?

Le profil type de l'épargnant qui retire de l'argent de son contrat d'assurance-vie est un homme de plus de 50 ans ayant un contrat de plus de 8 ans, un retraité, un cadre supérieur, un épargnant avec un patrimoine financier de plus de 50 000 euros. Les détenteurs des hauts revenus ne sont pas les plus concernés. En revanche, les épargnants fortement exposés aux risques actions puisent dans leur assurance-vie. Ces épargnants tant qu'ils sont en moins-values sur leurs actions, optent pour des rachats sur le fonds euros de leur assurance-vie. Les motivations de ces sorties sont la réalisation de dépenses

## Libre Pensée

### Les entreprises françaises seront-elles chinoises ou qatariennes ?

Les pays disposant d'abondantes réserves de change modifient leurs comportements en matière de gestion d'actifs. Ils délaissent les titres publics au profit des prises de participation dans les entreprises. Cette évolution résulte tout à la fois d'une nécessaire diversification des risques et de la possibilité de prendre pied dans le capital de grandes entreprises à des cours intéressants. En outre, les entreprises notamment européennes confrontées à une problématique de renforcement de leurs fonds propres sont plus disposées qu'auparavant à l'ouverture de leur capital. Le contexte est de plus porteur car la persistance des déséquilibres commerciaux favorise la croissance des fonds souverains. Leurs actifs ont augmenté

## A Suivre

### Mais où sont les actionnaires ?

La faute à la crise, seuls 4 % des Français jugeaient, au mois de janvier dernier, que les actions figuraient parmi les meilleurs placements. Points positifs, 18 % des jeunes de 18 à 24 ans sont prêts à souscrire un contrat d'assurance-vie en unités de compte et 8 % de cette catégorie sont prêts à ouvrir un PEA ou à acquérir en direct des actions.

courantes ou l'achat d'un bien immobilier. Les épargnants ne réalisent pas des transferts vers d'autres types de placements. Il n'en demeure pas moins que 85 % des souscripteurs de contrats d'assurance-vie n'entendent pas, cette année, y toucher.

### La retraite est-elle une angoisse collective ?

Seulement 19 % des Français sont confiants quand ils pensent à la retraite contre 25 % en 2011 et 26 % en 2008. 60 % des Français se déclarent personnellement inquiets pour leur retraite contre 57 % en 2011 et 61 % en 2010. La question des retraites ne semble donc pas réglée pour les Français et ils sont, de ce fait, inquiets face aux éventuelles solutions que les pouvoirs publics de plus de 9 % en 2011, pour atteindre 4 800 milliards de dollars. Ils devraient gérer, en 2012, 5 200 milliards de dollars. En 2011, ces fonds ont investi dans l'énergie, les services aux collectivités et les infrastructures. Les Etats-Unis restent le principal pays d'investissement avec 20 % des placements. De 2005 à 2011, la France a attiré 25 milliards de dollars avec un net recul en fin de période. Ce sont les fonds liés aux excédents commerciaux et aux réserves de change qui progressent le plus vite ; leur taille a doublé depuis 2006. Leur politique d'investissement est plus prudente que les fonds pétroliers. Il est à souligner qu'avec la forte chute des bourses européennes, la zone euro semble être devenue très compétitive. Le Qatar joue un rôle de leader en la matière. Après le PSG, le sponsoring du grand prix de l'Arc de Triomphe, l'hôtel Lambert sur l'île saint Louis, le maro-

blics pourraient mettre en œuvre d'ici les prochaines années pour en assurer la pérennité.

### Et si demain les pensions baissaient ?

A l'image de la Grèce, 63 % des Français pensent que, dans les prochaines années, les pensions baisseront. Seuls 13 % pensent au contraire qu'elles augmenteront. Ce sont les Français à revenus modestes qui sont les plus enclins à croire en une amélioration du pouvoir d'achat des retraités. Les plus pessimistes se retrouvent au sein de la fonction publique. 78 % des fonctionnaires pensent qu'il y aura une baisse des pensions contre 8 % qui parient sur une augmentation. Cette appréciation est partagée avec les mêmes taux par les cadres supérieurs.

quinier « Le Tanneur » a été repris par des capitaux qataris. Il faut également noter que Qatar Investments Authority a acquis 10 % de Lagardère et a pris une participation au sein de Vinci. Les Chinois sont également de plus en plus présents. Le fonds chinois « Safe » est entré dans le capital de Total et de GDF-Suez. Le conglomérat chinois Fosun est devenu le premier actionnaire du Club méditerranée et le fonds chinois CIC a acquis 30 % de la filiale d'exploration et de production de GDF Suez. Les fonds cherchent avant tout à rentabiliser sur la durée leurs placements avec une présence encore discrète mais en croissance au sein des conseils d'administration. Nous assistons, en direct, à un début de rééquilibrage dans la répartition du patrimoine et des actifs financiers au niveau mondial.

### Les jeunes actifs plébiscitent l'assurance-vie comme produit retraite

Les jeunes générations d'actifs sont les plus inquiètes face à l'évolution du système des retraites. Si 51 % des Français considèrent que la retraite est le premier motif de versement dans un contrat d'assurance-vie, ce taux atteint 55 % chez les 24/35 ans et 61 % chez les 35/49 ans avant de redescendre à 54 % chez les plus de 50 ans.